

**Colloque international**  
***Le pastoralisme : usages, produits et enjeux territoriaux***  
***Des origines au XXI<sup>e</sup> siècle***

Aix-en-Provence, 15 et 16 novembre 2018

**Appel à communications**

Ce colloque organisé par la Chambre régionale d'agriculture Provence-Alpes-Côte d'Azur, avec le concours de la Maison régionale de l'élevage, du CERPAM (Centre d'Études et de Réalisations Pastorales Alpes- Méditerranée) et de la Maison de la transhumance, se fait en collaboration avec l'association « Campagnes et terroirs de Provence et des Alpes du Sud ».

L'objectif du colloque est de montrer que le pastoralisme, dont les origines sont fort anciennes, est une activité moderne, la seule capable de valoriser certains territoires, mais aussi d'y maintenir des espaces ouverts et de riches écosystèmes. Ces espaces sont la pièce maîtresse de l'élevage des mondes méditerranéens et montagnards. Les pratiques pastorales s'inscrivent dans le cadre d'une agriculture durable et engendrent des produits renommés, souvent reconnus par un signe officiel de qualité. Sur des territoires actuellement fréquemment associés à de faibles densités de population, le pastoralisme permet de maintenir un tissu agricole vivant. De plus la transhumance, de part ses mouvements entre le bas et le haut pays, perpétue les échanges entre les Hommes. Ces territoires au cours du temps ont été des territoires de conflits divers, réactivés depuis deux décennies par le retour des grands prédateurs. Les pratiques pastorales s'inscrivent dans le temps long et sont devenues un véritable patrimoine, qu'il convient de maintenir vivant.

Historiquement des déplacements de troupeaux sont attestés depuis 5 000 ans, ils ont fourni matière à de nombreux travaux d'archéologues, d'historiens, d'ethnologues, de géographes, d'agronomes, mais aussi d'acteurs de cette pratique. Cette activité est basée sur une exploitation extensive des pâturages, couplée avec un déplacement plus ou moins lointain des troupeaux. Elle prend plusieurs formes, le nomadisme, la transhumance, les remues en montagne, mais concerne aussi d'autres pratiques plus limitées spatialement.

La transhumance marque fortement l'histoire rurale du monde méditerranéen. Fernand Braudel la qualifiait de « *forme assagie du nomadisme* » et Georges Duby « *d'admirable construction humaine* ». Elle a engendré depuis des siècles, voire des millénaires des relations entre le bas et le haut pays. Noël Coulet a écrit qu'elle est « *l'enjeu de tout un système de relations économiques et sociales quadrillant et structurant un vaste espace* ».

Pour les sociétés montagnardes le pastoralisme, se pratique sur de courtes distances, c'est avant tout une oscillation altitudinale, entre les lieux de vie avec ses champs mais aussi ses parcours d'intersaisons et les estives. Mouvements cependant divers et complexes avec parfois un déplacement des familles sur les lieux de pâturage, bien décrit dans la remarquable thèse du géographe Philippe Arbos sur la vie pastorale dans les Alpes françaises, les travaux de Raoul Blanchard sur ces mêmes montagnes, ainsi que ceux d'Henri Cavailles ou Michel Chevalier pour les Pyrénées, ou encore Alfred Durand et André Fel sur le Massif central...

En Europe et en France les espaces pastoraux sont particulièrement étendus en montagne et dans la zone méditerranéenne, mais ils concernent aussi des zones humides. Dans la Région Provence-Alpes-Côte d'Azur ils couvrent 750 000 ha, soit le quart du territoire. Ils sont

intégrés dans les recensements agricoles dans les landes et parcours peu productifs, et ont connu au cours des siècles des dénominations multiples mentionnées dans des textes et les terriers : saltus, terres gastes, herme, alp...

Les formations végétales qui les composent sont diverses. La Région possède un riche panel de territoires pastoraux, des zones marécageuses de Camargue, aux alpages alpins, en passant par toute une série d'autres milieux : les coussouls de la Crau, les garrigues et les maquis, les landes à genêts, à buis ... et toute une série de pelouses diverses au fur et à mesure que l'on s'approche de la montagne. Des espaces boisés sont aussi parcourus par les troupeaux, le mélezein et des bois, qui comme l'a écrit dans sa thèse sur les Préalpes de Haute Provence André de Réparaz « *ne mérite ce nom qu'en pays méditerranéen* », à l'image des blaches, maigres taillis peu serrés de chênes pubescents. Les collines de basse Provence, certes bien moins que par le passé, sont encore fréquentées par les troupeaux.

Le pastoralisme valorise des espaces, qui sans la présence des animaux ne seraient point productifs. Ils sont parcourus par des bovins, des ovins, des caprins et des équins. En France, on estime que plus de 600 000 ovins transhument dans les Alpes, 575 000 dans les Pyrénées (avec beaucoup de déplacements sur de courtes distances et une association aux équins), 80 000 dans le Massif central, probablement 50 000 en Corse. Les plaines du Languedoc et surtout de Provence constituent les grands pôles d'hivernage. Très stables, ces flux concerneraient donc près d'un quart du cheptel ovin national. Les mouvements des bovins (425 000 têtes) sont moins conséquents, mais la moitié des exploitations des Pyrénées sont concernées et le Massif central (notamment ses « montagnes » volcaniques) s'affirme comme le premier foyer de transhumance français. Dans la Région Provence-Alpes-Côte d'Azur ce sont principalement 550 000 ovins, dont 140 000 transhumants et 24 000 bovins qui pâturent sur ces territoires.

Les productions concernent la viande et le lait pour l'essentiel transformé en fromage. Nombre de ces produits sont sous signes officiels de qualité liés à un territoire, les appellations fromagères savoyardes sont bien connues, tout comme le Laguiole, le Salers et le Saint - Nectaire du Massif Central, l'Ossau Irraty pyrénéen, le Munster dans les Vosges... Il en va de même pour la viande avec l'agneau de Barèges, le fin gras du Mézenc...

La Région Provence-Alpes-Côte d'Azur, avec ses hautes montagnes plus sèches que ses voisines des Alpes du Nord, n'a que peu conservé ses traditions fromagères ; les espaces pastoraux sont principalement consacrés à la production de viande. L'IGP "agneau de Sisteron" englobe une bonne partie du territoire régional, tandis que l'AOP "taureau de Camargue" déborde à l'ouest sur le Gard. Si la production de fromages fermiers de chèvre est réputée, toutes les exploitations ne valorisent pas l'espace pastoral, car la garde du troupeau nécessite une présence humaine. Dans la portion septentrionale des Préalpes du Sud un fromage de chèvre, "le Banon", bien identifiable avec son enveloppe de feuilles de châtaignier, est devenue AOP en 2004. Sur les collines calcaires des Bouches-du-Rhône, un produit confidentiel mais à la notoriété ancienne la brousse du Rove est sur le point d'être reconnu. Une tome et un bleu au lait de vache, sous signe de qualité, pourraient voir le jour dans les Hautes-Alpes.

Les espaces pastoraux, lieux de production agricole, sont aussi au cœur des problématiques environnementales de par la place importante qu'ils occupent en zone méditerranéenne et en montagne. Le pastoralisme joue un rôle non négligeable dans la prévention des incendies, diminue les risques d'avalanches, permet l'entretien et le maintien de paysages spécifiques. Les espaces pastoraux sont des biotopes riches. Sans multiplier les exemples, on peut citer la qualité et la diversité des pelouses alpines, mais aussi la présence de nombreuses espèces d'orchis et d'ophrys dans les espaces pastoraux régionaux. L'Etat et l'UE, dans le cadre des mesures agri-environnementales, aident les éleveurs à poursuivre ces pratiques. Ces aides en

faveur de l'élevage extensif sont indispensables, pour conforter le revenu des exploitations et envisager leur pérennité.

Les systèmes pastoraux présentent en effet une rentabilité financière inégale. La vente de leurs produits ne couvre pas toujours les frais de gestion (location des parcours, frais de transport, salaires de bergers...) et les éleveurs sont donc à la recherche d'une meilleure valorisation de leurs productions ou d'éventuelles diversifications artisanales et touristiques. L'accès aux ressources fourragères est un autre enjeu, surtout lorsque le statut foncier est précaire, ou lorsque l'utilisation pastorale est mal coordonnée ou menacée par l'urbanisation en plaine. Des efforts sont également faits pour former les jeunes bergers aux nouvelles techniques et favoriser le renouvellement des exploitations. Ces préoccupations rejoignent la question de la valorisation du patrimoine pastoral via notamment la relance des fêtes, l'aménagement de musées et la réactivation d'itinéraires de transhumance. Entre Provence et Piémont a été mis en place un programme transfrontalier de valorisation du patrimoine pastoral : " La routo".

De tout temps ces territoires ont été des lieux de conflits. Conflits tout d'abord liés à l'occupation de l'espace entre agriculteurs et éleveurs, mais aussi lors des transhumances entre bergers de la plaine et gens de la montagne. Conflits d'usages des espaces pastoraux, entre seigneurs et paysans, et ceux liés au foncier après la Révolution. Conflits enfin avec les forestiers lors de la mise en place des lois de 1860, 1864 et 1882, sur le reboisement, le regazonnement, puis la restauration des terrains de montagne marquée par l'acquisition de terres par l'Etat. Il faut aussi évoquer les conflits plus récents, liés à la mise en place de certains zonages environnementaux ou à la concurrence entre usagers des espaces pastoraux (forestiers, randonneurs et pratiquants de loisirs, défenseurs de la nature, citoyens en villégiature). Enfin le retour du loup est une source légitime d'inquiétudes pour les éleveurs.

Ce colloque a pour but de faire un point utile, bien évidemment non exhaustif, sur ces espaces pastoraux, pièces maîtresses de l'élevage des mondes méditerranéens et montagnards, en croisant les regards des éleveurs, acteurs de ces territoires, des organisations professionnelles agricoles et des chercheurs.

Les communications porteront sur la région Provence-Alpes-Côte d'Azur, la France, les montagnes européennes et l'espace méditerranéen.

Les communications pourront s'orienter en fonction des **quatre axes** suivants :

- L'histoire du pastoralisme : usages, productions, conflits.
- Les espaces et acteurs du pastoralisme aujourd'hui.
- Les produits, leur valorisation et l'économie du pastoralisme.
- Les enjeux territoriaux actuels, notamment environnementaux et de conciliation des usages.

Des visites d'expériences de terrain viendront compléter les communications.

## Echéancier

Fin juillet : lancement de l'appel à communication et invitations

Fin septembre : date limite de réponse pour les propositions de communications scientifiques

Mi-octobre : réponses du comité d'organisation et scientifique et élaboration du programme prévisionnel

Novembre 2018 : tenue du colloque

## **Indications pratiques**

Pour toute proposition de communication, envoyer un résumé d'environ 2 500 signes à l'adresse suivante :

[campter.paca@orange.fr](mailto:campter.paca@orange.fr)

Date limite de réception des propositions de communications :

**30 septembre 2018**

## **Comité d'organisation**

Eric Bordessoule (Université Clermont-Auvergne, UMR Territoires)

Jean-Pierre Bourdin (Chambre Régionale d'Agriculture PACA)

Claire Delfosse (Université Lyon 2, Laboratoire Études Rurales)

Corinne Eychenne (Université Toulouse Jean Jaurès, UMR LISST-Dynamiques rurales)

Dimitris Goussios (Université de Thessalie, Laboratoire de l'espace rural)

Philippe Moustier (UMR TELEMME, Aix-Marseille)

Daniel Ricard (Université Clermont-Auvergne, UMR Territoires)

Laurent Rieutort (Université Clermont-Auvergne, UMR Territoires)